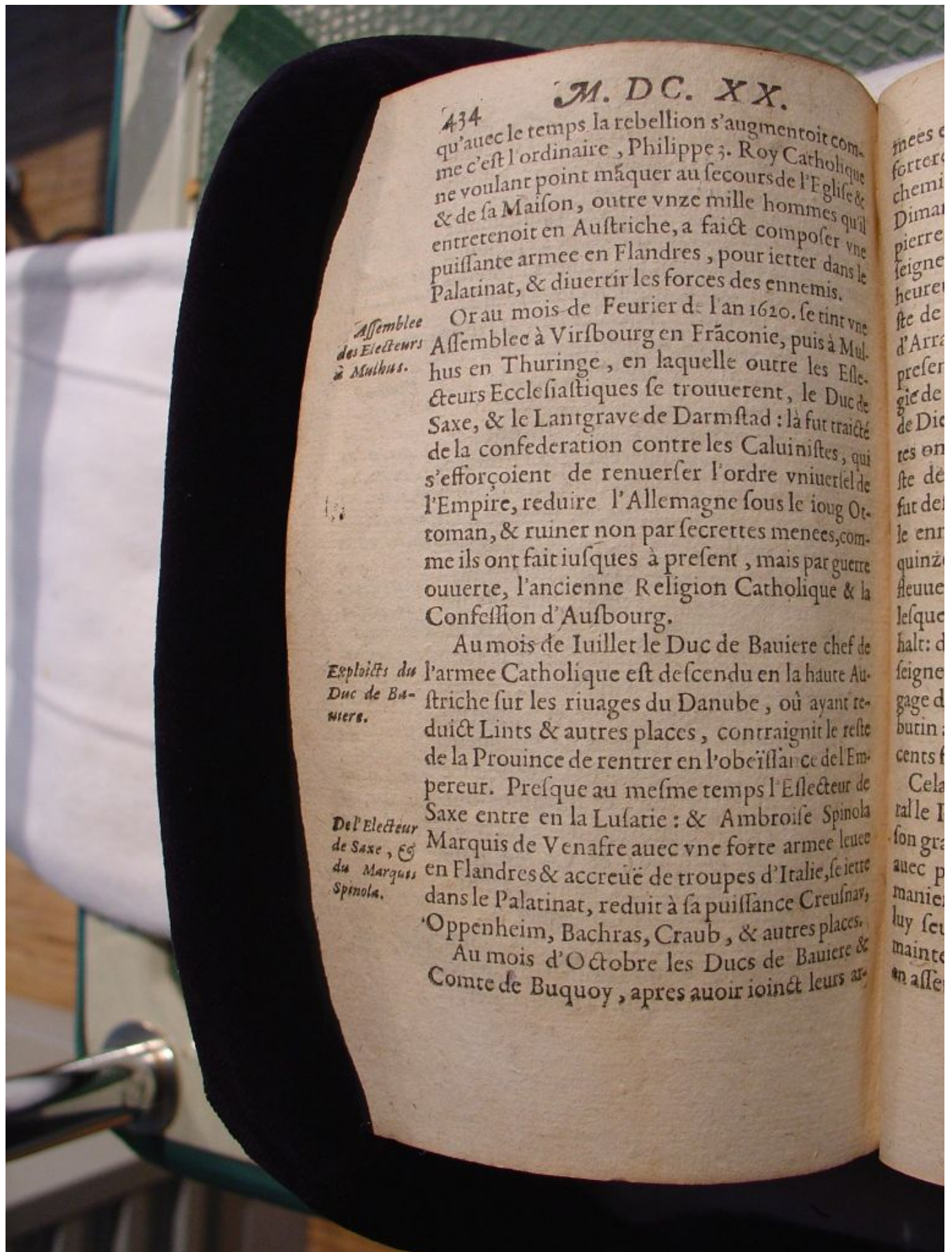
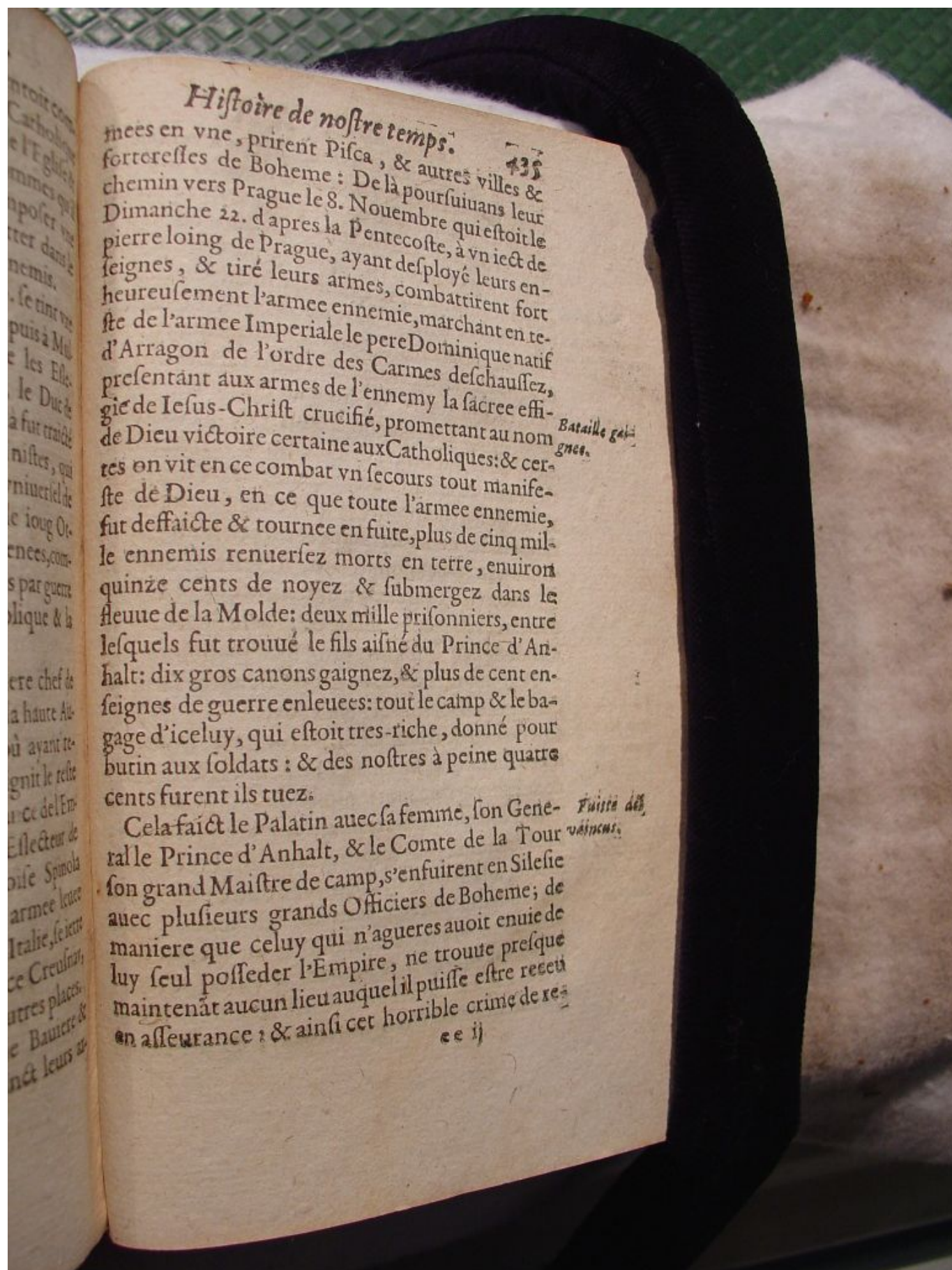


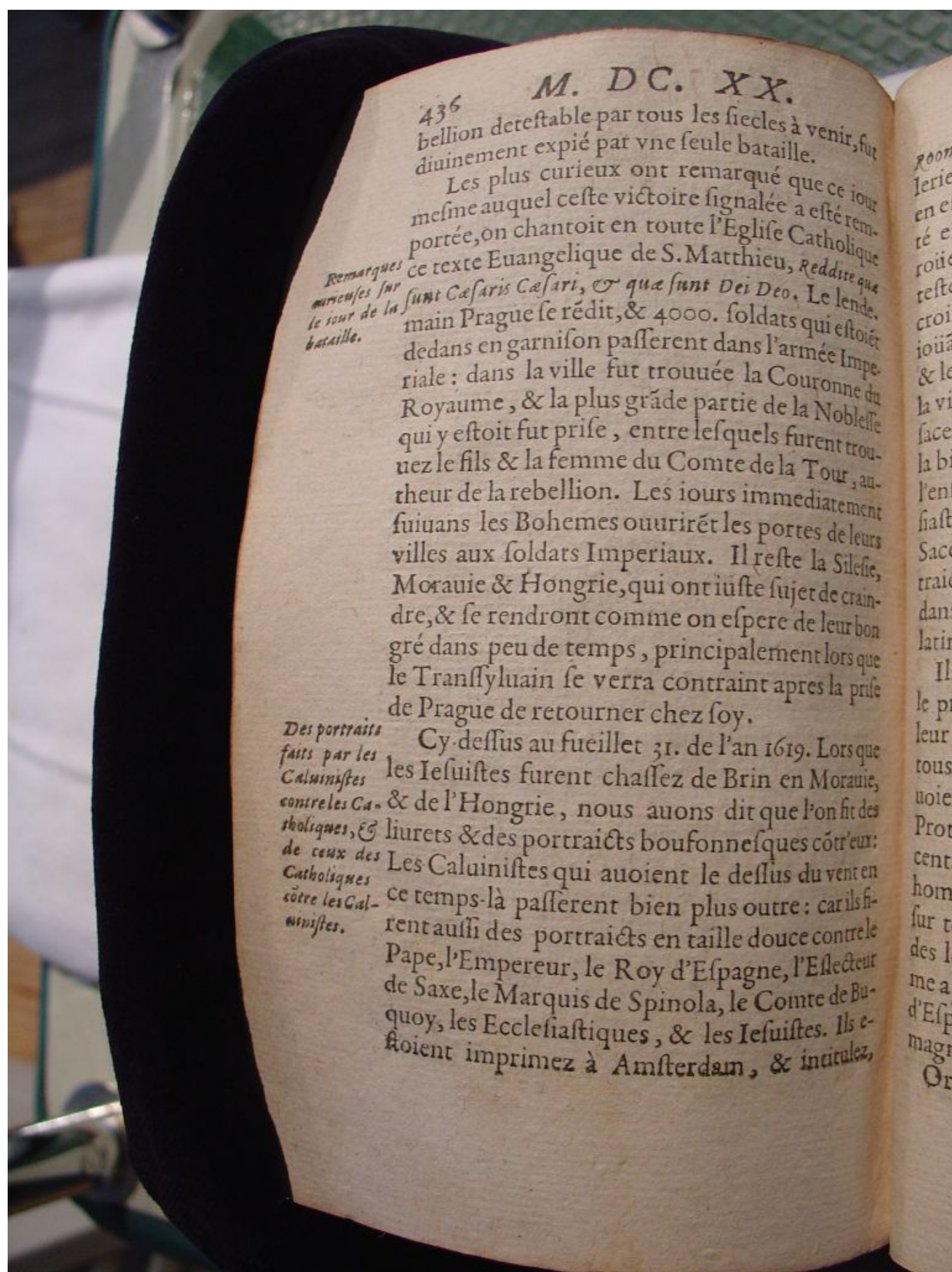
1620_434.jpg



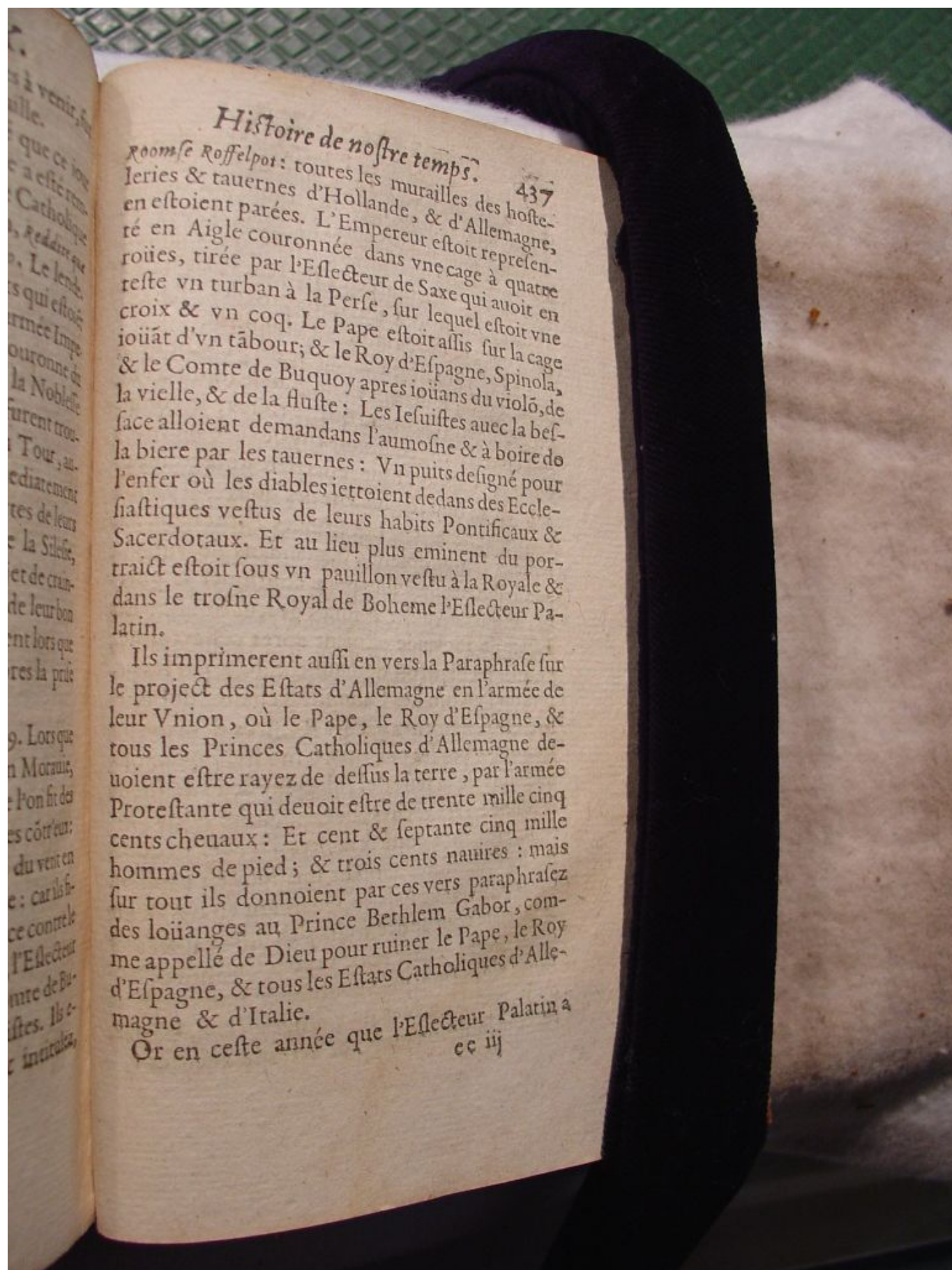
1620_435.jpg



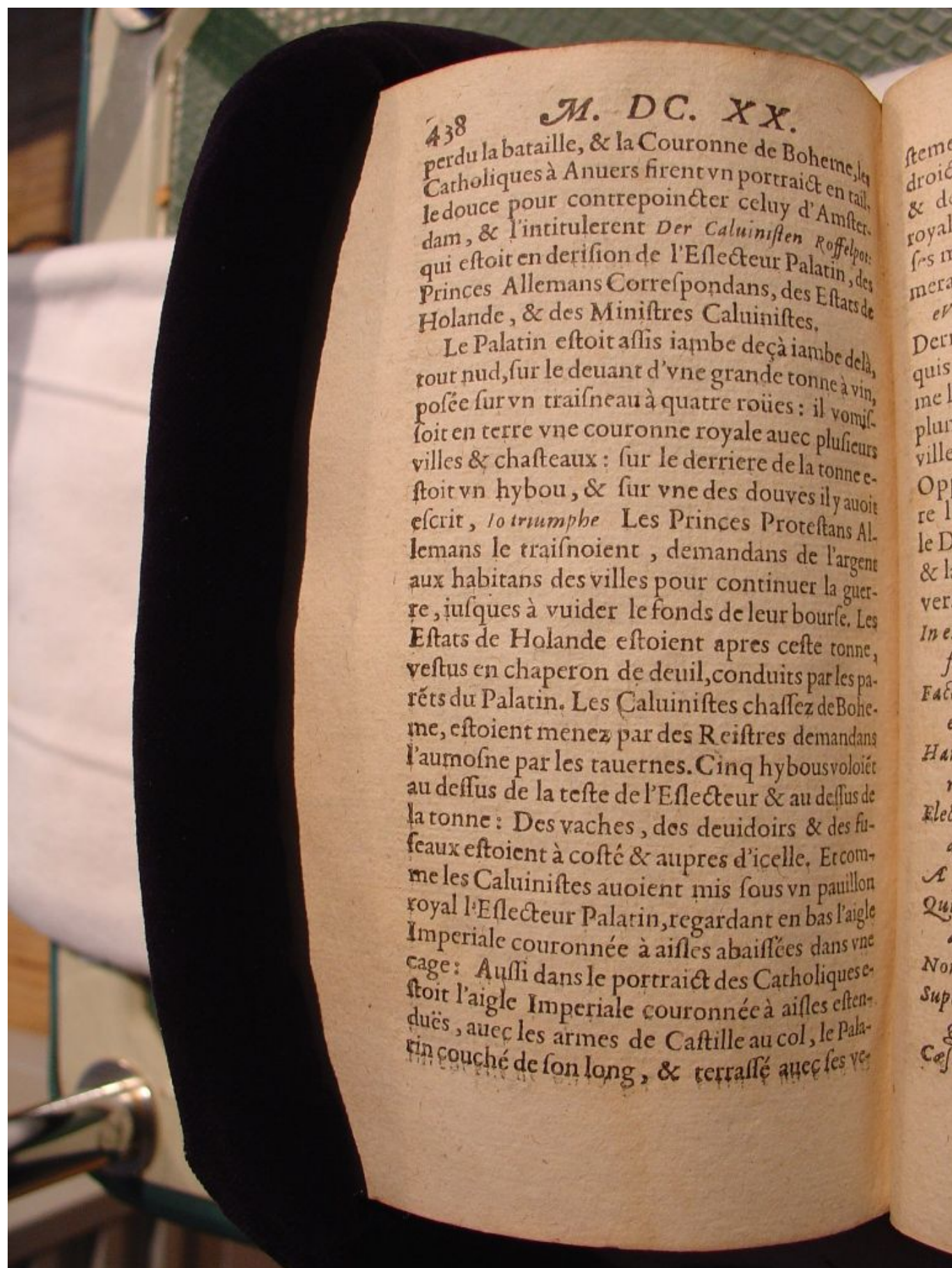
1620_436.jpg



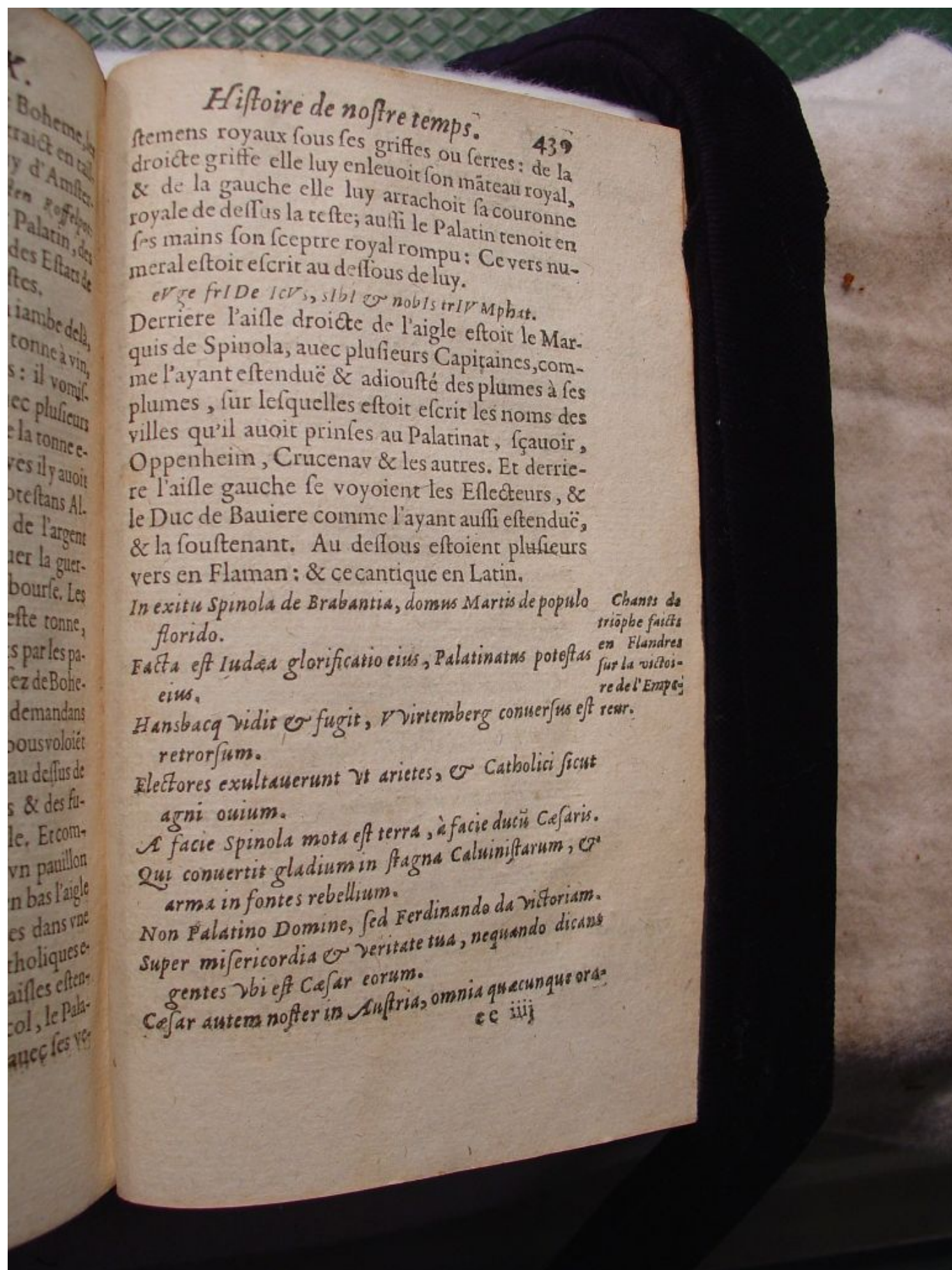
1620_437.jpg



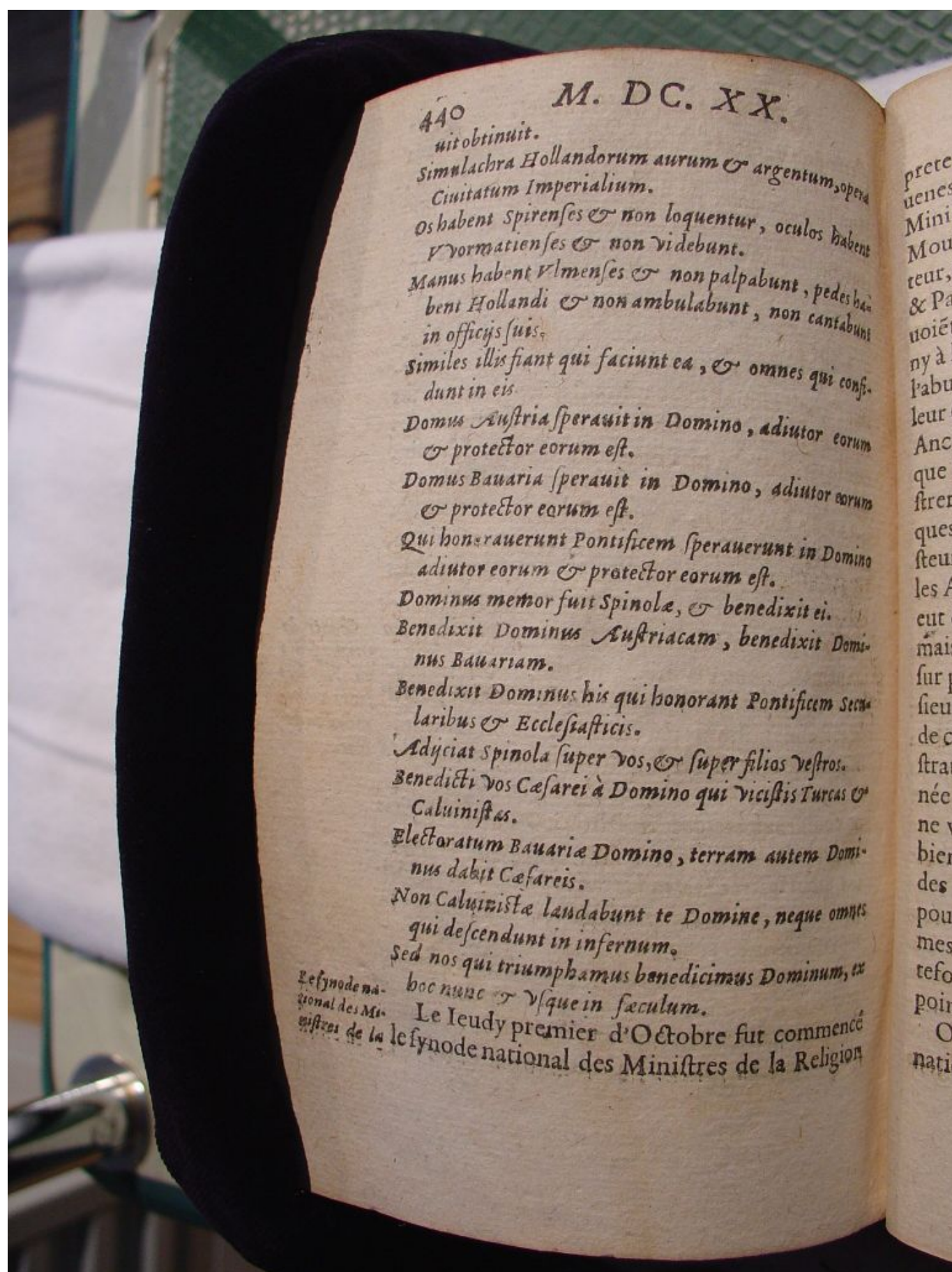
1620_438.jpg



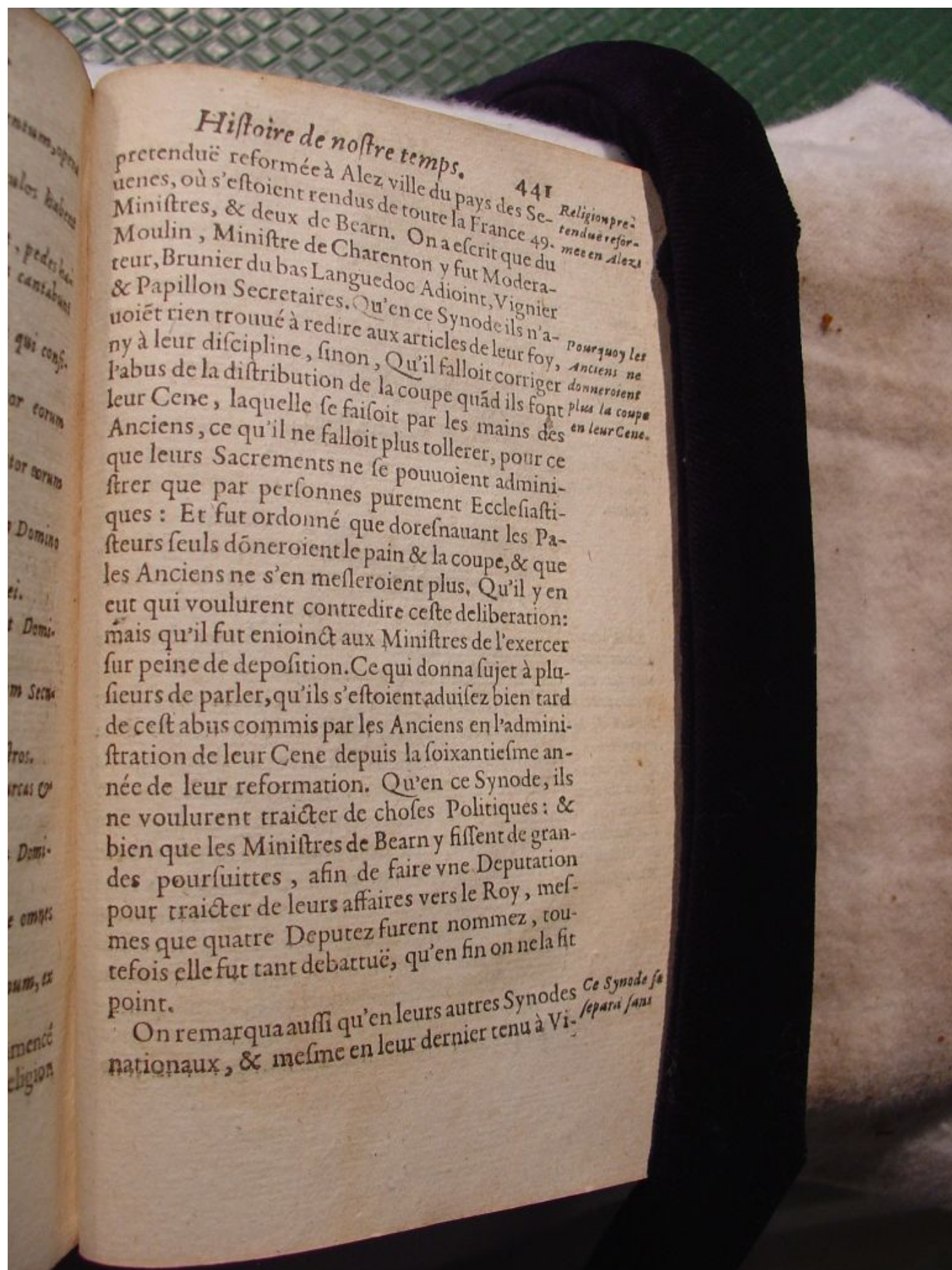
1620_439.jpg



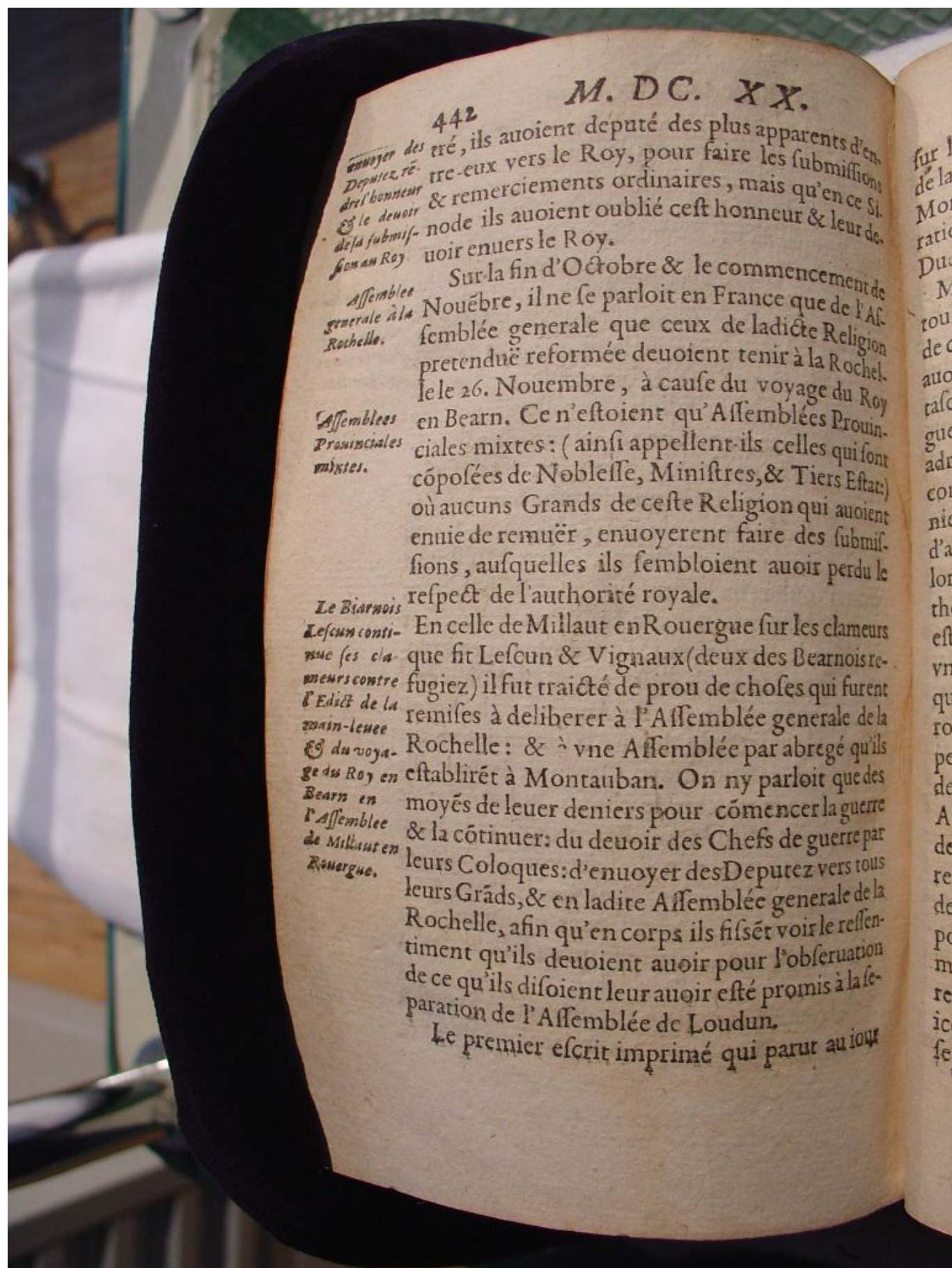
1620_440.jpg



1620_441.jpg



1620_442.jpg



M. DC. XX.

442

enuoier des Deputez, redre l'honneur & le deuoir de la submission au Roy. tre, ils auoient depute des plus apparens d'entre eux vers le Roy, pour faire les submissions & remerciements ordinaires, mais qu'en ce Sinede ils auoient oublie cest honneur & leur deuoir enuers le Roy.

Assemblée générale à la Rochelle.

Assemblée Provinciales mixtes.

Le Bernois Lescun continue les clameurs contre l'Edict de la main-leuee & du voyage du Roy en Bearn en l'Assemblée de Millaut en Rouergue.

Sur la fin d'Octobre & le commencement de Nouëbre, il ne se parloit en France que de l'Assemblée generale que ceux de ladicte Religion pretendue reformee deuoient tenir à la Rochelle le 26. Nouembre, à cause du voyage du Roy en Bearn. Ce n'estoient qu'Assemblées Prouinciales mixtes: (ainsi appellent-ils celles qui sont composées de Noblesse, Ministres, & Tiers Estat) où aucuns Grands de ceste Religion qui auoient enuie de remuer, enuoyerent faire des submissions, auxquelles ils sembloient auoir perdu le respect de l'autorité royale.

En celle de Millaut en Rouergue sur les clameurs que fit Lescun & Vignaux (deux des Bernois réfugiés) il fut traité de prou de choses qui furent remises à deliberer à l'Assemblée generale de la Rochelle: & à vne Assemblée par abregé qu'ils establirét à Montauban. On ny parloit que des moyes de leuer deniers pour comencer la guerre & la cōtinuer: du deuoir des Chefs de guerre par leurs Coloques: d'enuoyer des Deputez vers tous leurs Grads, & en ladite Assemblée generale de la Rochelle, afin qu'en corps ils fissent voir le ressentiment qu'ils deuoient auoir pour l'observation de ce qu'ils disoient leur auoir esté promis à la separation de l'Assemblée de Loudun.

Le premier escrit imprimé qui parut au iour

1620_443.jpg

Histoire de nostre temps.

443

sur le voyage du Roy en Bearn, & l'Assemblée de la Rochelle, fut ceste lettre de M. du Pleffis Mornay (qui s'estoit employé pour ladite separation de l'Assemblée de Loudun) adressée au Duc de Montbason.

Monfieur, i'ay pensé que le zeile que vous auez tousiours monstre au seruice du Roy & au bien de cest Estat, & que l'honneur que i'ay de vous auoir pour tesmoin, qu'en toutes occasions i'ay tasché d'y rendre, me doiuent dispenser d'aller guer autre raison qui m'ait deu esmouuoir à vous adresser la presente: Vous vous souuenez assez du commandement expres qu'au mois d'Auril dernier passé, ie receu du Roy par vostre bouche, d'asseurer l'Assemblée de ceux de la religion, qui lors se tenoit à Loudun sous la permission & autorité de sa Majesté, que tout ce qui leur auoit esté promis leur seroit tenu & effectué iusques à vn iota. A quoy adioustoit M. le Duc de Luynes, que puis que sa parole y estoit interuenüe, il la feroit valoir breuers: Voilà les propres termes, & peut estre sonnoient-ils encore quelque chose de plus. Aussi tost donc ie despeschay vers ladite Assemblée, leur representay de quel poids leur deuoit estre la parole du Roy, mesmes la premiere qu'il leur auoit donnée, laquelle estant mise en deuë consideration, fit pancher la balance, emporta toutes les difficultez, sur lesquelles autrement on s'arrestoit, & fit resoudre vn chacun à renoncer à toutes autres cautions pour se tenir à icelle seule, dont s'ensuiuit peu de iours apres la separation de chaque Deputé, pësant auoir assez

*Lettre de M.
du Pleffis à
M. le Duc de
Montbason
sur l'Assemblée
de la Ro-
chelle.*

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan